

MOUVEMENT NATIONAL A GESTION DÉCONCENTRÉE Phase intra-académique : rentrée scolaire 2022

Vendredi 25 mars 12h00	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Début de la saisie des demandes de participation à la phase intra académique via I-Prof (https://portail.ac-lyon.fr/arena) ➤ Début de saisie des préférences (TZR)
Mercredi 30 mars 17h00	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réunion d'information « les grandes lignes du mouvement intra-académique »
Vendredi 8 avril 12h00	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Fin de saisie intra ➤ Fin de saisie des préférences (TZR)
Vendredi 8 avril à partir de 18h00	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Téléchargement des confirmations individuelles de demande dans l'application Iprof SIAM
Lundi 25 avril	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Date limite de dépôt sur le site dédié « Colibris » <ul style="list-style-type: none"> ✓ des confirmations, accompagnées des pièces justificatives ✓ des dossiers SPEA et REP + ✓ des demandes formulées au titre du handicap : <p style="margin-left: 40px; font-size: small;">Date limite de dépôt auprès du médecin conseiller technique du Recteur des dossiers relatifs aux demandes d'affectation prioritaire sollicitées par les bénéficiaires de l'obligation d'emploi au titre du handicap (agent, conjoint et enfant)</p> <p style="text-align: center; margin-left: 40px;">Tous ces documents doivent être déposés à l'adresse suivant :</p> <p style="text-align: center; margin-left: 40px;">https://mouvement.ac-lyon.fr</p>
Du 26 avril au 20 mai	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Postes spécifiques : saisie des avis par les chefs d'établissements et les corps d'inspection sur Iprof gestion
les 4,5 et 6 mai	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Entretiens REP+
11 mai	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Commission académique de recrutement : enseignement adapté à la scolarisation des élèves en situation de handicap (ULIS)
Jeudi 12 mai minuit	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Date limite de réception des demandes de modification de vœux : https://mouvement.ac-lyon.fr
Mardi 17 mai à partir de 12h00	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Affichage des barèmes (vérifiés par les services académiques)
Mercredi 1 juin minuit	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Date limite des certificats de grossesses constatées ➤ Date limite des demandes tardives et des demandes d'annulation par les seuls motifs énoncés à l'article 3 de l'arrêté rectoral du 11 mars 2022 ➤ Date limite de demande de correction de barème ➤ Date limite de demande de modification de vœux pour bonifications refusées au vu des pièces justificatives https://mouvement.ac-lyon.fr
jeudi 2 juin fin de journée	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Fin d'affichage des barèmes
Mardi 7 juin	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Téléchargement des préférences par les personnels concernés (TZR) sur Iprof SIAM
Vendredi 17 juin 12h00	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Résultat du mouvement intra-académique
Lundi 20 juin	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Date limite de dépôts des préférences (TZR) via Colibris ➤ Date limite des demandes de modification de rattachement administratif via Colibris
A compter de début juillet	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Affectation TZR